

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 34 (1997)  
**Heft:** 1321

**Artikel:** Essayé mais pas pu  
**Autor:** Delley, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1015299>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Essayé mais pas pu

LE PRÉSIDENT DE la commission des finances du Conseil des États a dit sa désillusion et sa frustration. Pour débusquer des possibilités supplémentaires d'économies, les sénateurs ont examiné à la loupe le projet de budget de la Confédération. En vain. En effet, le gros des dépenses résulte de la législation en vigueur. Quant au solde, il a déjà subi des coupes sévères au cours des exercices précédents.

Ce sentiment d'impuissance est à coup sûr partagé par les édiles des grandes villes et de plusieurs cantons, Vaud et Genève notamment. Conséquence

directe de la situation économique, les recettes fiscales stagnent, voire même diminuent alors que les dépenses sociales progressent. Dans ces conditions, les plans d'assainissement budgétaire se ré-

vèlent bien vite obsolètes. Le gouvernement zurichois, qui avait annoncé un programme ambitieux de réduction des effectifs de la fonction publique, admet d'ores et déjà son échec: ne pas repourvoir les postes vacants met en péril le fonctionnement de l'État. On comprend dès lors le mécontentement des fonctionnaires qui, malgré les sacrifices consentis, ne voient pas venir l'embellie promise.

Faut-il donc se résigner dans l'attente d'une reprise économique salvatrice? Certainement pas. Par contre, on peut imagi-

ner d'autres pistes que les solutions de facilité appliquées jusqu'à maintenant - réduction linéaire des dépenses et des effectifs, réduction de la masse salariale pour l'essentiel. Pour aboutir, le redressement des finances publiques exige un plan d'économies qui bénéficie d'un large soutien politique. Ce soutien ne sera acquis qu'à condition qu'apparaissent clairement les priorités établies, la répartition équitable des sacrifices demandés et l'application simultanée des mesures envisagées: personne dans cette opération ne doit pouvoir soupçonner d'être trompé.

*On comprend le mécontentement des fonctionnaires qui, malgré les sacrifices consentis, ne voient pas venir l'embellie promise*

Reste un gisement d'économies trop rarement évoqué. C'est l'amélioration de l'efficience de l'État dans l'accomplissement de ses tâches. Les premiers travaux de la commission d'évaluation des

politiques publiques du canton de Genève montrent qu'il y a là du grain à moudre. Ainsi la politique du logement social subventionne des projets immobiliers trop onéreux: les besoins pourraient être satisfaits à moindre coût. Le désordre administratif qui caractérise le secteur de la formation professionnelle est source de gaspillage financier et humain. Et une meilleure organisation de l'administration fiscale permettrait sans conteste d'améliorer les recettes de l'État. Mieux essayer pour pouvoir. JD